



HERVE NOVELLI  
SECRETARE D'ÉTAT CHARGE DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT,  
DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DU TOURISME, DES SERVICES ET DE LA CONSOMMATION

*Communiqué de presse*

*Communiqué de presse*

<http://www.minefe.gouv.fr>

Paris, le 15 septembre 2009  
N° 783

**Hervé NOVELLI confie à Brigitte LONGUET,  
avocat au barreau de Paris, une mission concernant les professions libérales**

Herve NOVELLI, secrétaire d'Etat chargé du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et moyennes entreprises, du Tourisme, des Services et de la Consommation confie une mission à Brigitte LONGUET visant à une meilleure prise en compte de la spécificité des activités libérales dans la définition des politiques publiques. Cette mission dégagera des propositions destinées à favoriser la création d'entreprises et le développement de ces professions.

Comme l'a rappelé Hervé NOVELLI, à l'occasion de la 5ème université d'été de l'Union Nationale des Professions Libérales le 11 septembre dernier, il est essentiel d'engager une véritable réflexion sur les nouveaux enjeux auxquels sont confrontées les professions libérales dans un contexte de mutation des métiers traditionnels et d'une concurrence internationale accrue.

En particulier, cette mission devra proposer une définition juridique du secteur des professions libérales, étudier l'opportunité d'un ajustement des régimes de responsabilité personnelle applicables aux professionnels libéraux et proposer des mesures pour mieux accompagner le développement des activités libérales en France, y compris pour les professionnels libéraux non réglementés.

Maître LONGUET est membre de la Commission Nationale de Concertation des Professions Libérales, ancien membre du Conseil National des Barreaux, et ancien membre du Conseil de l'Ordre des Avocats de Paris. **La biographie est jointe.**

**Contact Presse :**  
**Cabinet d'Hervé NOVELLI : 01 53 18 46 35**